

3 MARS 1974.-

AVION .- (62)

ooooo

Heure : 6 h 30

ENQUETE DE MM. VALEMBOIS, WYSOCKI, BIGORNE et RAUCHE sur l'observa-
tion parue dans NORD MATIN du 5 MARS 1974.

Le témoin est M. DEJAEGER, demeurant rue E. Depret; il voit sur sa droite direction SUD-EST, une lumière vive aux contours très nets, de forme trapézoïdale ou tronconique se situant à environ 45° au-dessus de l'horizon : grandeur apparente approximative, 2°. L'objet se dirigeait S.O/N.E. en prenant de l'altitude. Le témoin court chez lui prévenir sa famille qui sort pour constater que le phénomène est en stationnement en face de leur domicile à 60° environ d'altitude. Il émet une vive lumière jaune - orange et il^e maintenant l'apparence d'un disque d'un diamètre de 1° environ et apparaît très net. Les témoins l'observent durant une douzaine de minutes et pressés par la fraîcheur matinale réintègrent leur domicile pendant 10 minutes. Lorsqu'ils sortent à nouveau, l'objet s'est déplacé de 30° environ vers la droite (en sens inverse du déplacement précédent). A l'aide de jumelles, les personnes distinguent un clignotant rouge sur la gauche du disque, fonctionnant 1/2 sec allumé, 1/2 sec. éteint, cela pendant 1 mn environ. Sitôt extinction de ce clignotant, apparaît sur la droite de l'objet, une rangée de clignotants plus petits, de même couleur que le disque et fonctionnant pendant environ 6 secondes aller et retour (les clignotants s'allumant l'un après l'autre) de bas en haut et de haut en bas. A ce moment, l'objet a diminué de volume jusqu'à disparaître complètement sur place. Le sommeil de M. DEJAEGER fut profond la nuit suivante et fort troublé les

SUITE AVION 3 MARS 1974.

nuits qui suivirent.

UNE TRACE AU SOL BIZARRE.-

Comme on peut le constater en se référant à la carte, aucune observation parmi celles venues à notre connaissance (8 Janvier, 1er et 3 Février, 3 Mars) ne coïncide avec cette trace bizarre dans le marais. D'où vient elle ? Pourquoi en a-t-on parlé ? Nous savons qu'il n'y a aucune rémanence magnétique. Le bruit courrait dans la ville que cette trace était due à un atterrissage d'AVI. Un instituteur a même organisé un pèlerinage d'élèves. Mais nous nous trouvons face à un mur, personne ne sait exactement, tout le monde a entendu dire que.... Mais tous les renseignements aboutissent au Commissariat de Police, c'est de là que semble venir toute cette affaire, et pourtant ils ne sont pas au courant de quelque chose (ou plutôt si plus au courant....)

POURQUOI la terre à cet endroit, a-t-elle pris cette coloration rouge-orange et cet aspect friable et poussiéreux ? Plusieurs chimistes de Houillères et autres, auraient déclaré qu'il fallait une température de l'ordre de 1.000° C et un apport considérable d'oxygène pour rendre la terre de ce marais dans cet état. Des mesures thermiques ont été effectuées, toutefois l'ergot de la trace était à 25,5° et le côté opposé était encore brûlant (aucune mesure n'a pu être faite à cet endroit qu risque de détériorer l'appareil qui ne peut monter au-dessus de 60°) La végétation sur la trace est inexistante, par contre tout autour d'elle a été brûlé dans un rayon de 10 m environ. Une proche habitant de cet endroit nous a déclaré que le terrain est dans cet état depuis 1 m, 1 an 1/2, et que c'est un voisin qui a mis le feu aux roseaux l'an dernier (combustion à 1.000° ?) Un autre détail vient encore obscurcir cette affaire. Quelques jeunes gens du quartier ont déclaré qu'il n'y avait pas eu atterrissage dans ce marais, mais survol

SITE AVION 3 MARS 1974.

à basse altitude. Ils se seraient rendus quelques temps après sur les lieux et y auraient vu 3 grandes traces circulaires de 1 m de diamètre environ. Ces traces disposées de façon à former un triangle isocèle qui aurait eu pour côtés 5 à 7 m et pour base 8 à 10 m.

Dans la trace du sommet de ce triangle, ils ont remarqué un trou cylindrique de 5 cm de diamètre, semblable à un trou de forage et où il y avait encore des braises rouges.

Au commissariat de police nous parlâmes de ces fausses traces. Les fonctionnaires qui s'étaient rendus sur place, nous ont confirmé ces faits et ont déclaré que chacune des 3 empreintes était balisée par un bidon, un seau ou autre ustensile, pour donner des repères sur les photos qu'ils avaient prises eux-mêmes.

EFFETS ANNEXES : Au cours de la nuit du 3 ou 4 Février, les écrans TV situés autour du marais ou de la rocade ont été perturbés. Par moments, ils étaient zébrés de grands séclairs noirs.

FAILLES : AVION est le point de jonction de 2 failles importantes : la grande faille du Midi et la faille Viala. La trace bizarre du Marais se trouve exactement sur la faille Viala, qui est une faille d'effondrement, datant de la fin du Primaire. Ces failles ont donné naissance à une région peu accidentée (collines) qui fut nivellée par l'érosion et recouverte d'une épaisse couche (100 m) de sédiments calcaires. Du fait de l'exploitation du bassin minier, toute la région s'est abaissée de 15 m environ par tassement et effondrement. Une station de pompage (assèchement des marais) est située à qq. dizaines de mètres de la trace. Des prélevements d'échantillons dans et hors la trace supposée; ont été effectués et sont cours d'analyses approfondies.